

Inscriptions scolaires 2023-2024

Petite section de maternelle

**L'INSCRIPTION S'EFFECTUE UNIQUEMENT
AUX DATES SUIVANTES :**

du lundi 16 janvier au samedi 25 février 2023

Qui est concerné ?

Sont concernés les enfants nés en **2020** pour une entrée en Petite section de maternelle en septembre 2023.

L'inscription se fait selon la sectorisation.

Quelles pièces justificatives ?

Vous devez vous munir des pièces suivantes :

► livret de famille ou à défaut extrait d'acte de naissance de l'enfant

► 2 justificatifs de domicile de moins de 3 mois (Facture EDF, quittance loyer, appel de charges...)

► carnet de santé à jour : pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018, dix vaccinations sont obligatoires.

► en cas de divorce ou de séparation des parents : copie du jugement de divorce/séparation dans son intégralité. Sinon, une attestation sur l'honneur des parents autorisant l'inscription scolaire à Boulogne-Billancourt avec copie de leur carte d'identité

► selon le cas, certificat de radiation de l'école fréquentée auparavant

Pour bénéficier des tarifs municipaux adaptés à votre situation personnelle vous devez faire calculer votre quotient familial avant chaque rentrée scolaire (fin août jusqu'au 30 septembre), en ligne depuis votre espace personnel du portail familles.

Les dates des campagnes d'inscriptions aux activités péri et extra scolaires à l'année (restauration, animation du soir, études/ateliers, centre de loisirs du mercredi, etc) sont mises en ligne, sur la page d'accueil du portail familles, courant juin de chaque année.

COMMENT EFFECTUER LA DEMANDE DE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE ?

• En ligne via votre espace personnel sur le portail familles : eaf.boulognebillancourt.com



Pour les demandes de dérogation de secteur, les familles sont invitées à prendre rendez-vous à l'Espace Accueil des Familles afin qu'elles puissent être informées des démarches obligatoires.

Vous avez déjà un compte personnel sur le portail Famille

Connectez-vous sur le portail Famille, entrez vos identifiants pour accéder à votre espace personnel, rubrique « Inscriptions ».

Vous avez déjà un dossier à l'Espace Accueil des Familles, mais vous n'avez pas encore de compte personnel sur le portail Famille

► accédez au portail Famille
eaf.boulognebillancourt.com

Pour créer dès à présent votre compte personnel, munissez-vous de votre numéro de dossier qui figure sur chacune de vos factures. Vous pourrez alors réaliser toutes vos démarches en ligne : inscriptions scolaires pour l'entrée en Petite Section de maternelle, inscriptions aux activités municipales, paiement, quotient familial, messagerie avec l'Espace Accueil des Familles...

Vous n'avez pas de dossier à l'Espace Accueil des Familles

Présentez-vous dès à présent sur rendez-vous, à l'Espace Accueil des Familles, muni des pièces suivantes :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance et vos pièces d'identité
- justificatif de domicile de moins de trois mois
- en cas de divorce ou séparation : copie du jugement dans son intégralité
- le cas échéant, carte justifiant d'un handicap à 80%
- avis d'imposition 2022 ou ASDIR sur revenus 2021 pour le calcul du quotient familial
- RIB ou RIP si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique

Votre dossier famille sera créé et vous pourrez ensuite activer votre compte personnel sur le portail Familles, puis effectuer de nombreuses démarches en ligne (inscriptions scolaires pour l'entrée en Petite Section de maternelle, inscriptions aux activités municipales, paiement, quotient familial, messagerie avec l'Espace Accueil des Familles...). Vous pourrez, si vous le souhaitez, faire la demande d'inscription scolaire lors de ce même rendez-vous, sur présentation des pièces demandées au recto de ce document.

• Sur rendez-vous à l'Espace Accueil des Familles

Pour prendre rendez-vous en ligne : eaf.boulognebillancourt.com/article

« Espace Accueil des Familles : prenez rendez-vous »

Si vous n'avez pas accès à internet : prenez rendez-vous par téléphone au 01.55.18.53.00

Rappel : vous bénéficiez d'un accès internet gratuit dans les médiathèques Landowski et Le Trapèze, et en Wi-Fi dans l'hôtel de ville.